

que, par honneur pour sa divine Mère, la belle fête du lendemain ne se passât pas sans qu'il nous fit savoir où était Aloys; et sans que lui et sa sœur fussent incorporés à la sainte Eglise catholique. Je dirai plus, et je suis sûr de ne pas vous étonner, pieux lecteurs; nos demandes étaient écrites sur un papier que je portai à l'autel; je le conserve encore. Un désir ardent pour être tout surnaturel et pour Dieu, n'en est pas moins une passion, et toute passion a des ingénuités qui déjouent la discussion. Dieu aime la simplicité de la foi; il ne laissa pas longtemps la nôtre sans récompense.

“ Peu après que je fus descendu de l'autel, on vint m'annoncer qu'on connaissait la ville où Aloys était captif. C'était une ville de bains, sur les bords de la mer, pas très-éloignée de celle où nous nous trouvions. Appelons-la *Mex*, pour fixer l'attention. La prudence m'oblige de taire les noms des lieux, de ne pas donner aux personnes leurs noms accoutumés et d'omettre plusieurs détails.

(A continuer.)

CONDITIONS:

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, St. Jean Chrysostôme (Lévis).

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, se charge de recevoir le montant des abonnés pour la ville et les paroisses environnantes.